

## Coucou de Rennes

Par **fidjisse**, le 17/07/2011 à 13:54

Bonjour à tous et toutes !

Petite présentation rapide comme c'est l'usage

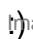
Camille, 24ans, j'ai une Lpro "cadre fonctionnel d'établissements sociaux et médico-sociaux" mais je reprends une L3 droit "classique" car m'a Lpro ne m'a pas apporté satisfaction.

Je rentre en L3 à Rennes, et je me pose pas mal de questions car j'arrive d'une petite fac du pas de calais donc n'hésitez pas a venir discuter avec moi si vous avez des infos a me faire passer !

merci d'avance et sinon bonnes vacances à ceux qui en ont et en profitent !

 image not found or type unknown

Par **tomberry**, le 17/07/2011 à 15:35

Bonjour et bienvenue  image not found or type unknown

Je ne connais pas encore la faculté de droit de Rennes car j'entre en L3 à l'antenne de Saint Brieuç mais je sais que cette faculté à bonne réputation, et également un fort taux d'insertion professionnelle.

Bonnes vacances !

Par **fidjisse**, le 17/07/2011 à 15:38

Ah toi aussi en L3... Et tu dois choisir les mêmes matières qu'a Rennes ou ce sont des matières différentes ?

Par **tomberry**, le 17/07/2011 à 15:41

Les matières sont les mêmes, et les enseignants viennent de Rennes également. Tu

t'orientes vers quelle branche du Droit ?

Par **fidjisse**, le 17/07/2011 à 15:49

A vrai dire je réussis mieux en privé mais vu que mon parcours à venir n'est pas encore très clair je pense prendre un peu des deux. Par contre, j'ai fait mon inscription en ligne, j'ai les papiers à renvoyer ( il m'en manque plein... bourse, dossier de ma précédente fac...) et je me demandais comment ça se passe pour le choix des matières , est ce qu'on doit remplir quelque chose en ligne ou est ce que ça se fera plus tard ?  
Et toi tu t'orientes vers quoi ?

Par **tomberry**, le 17/07/2011 à 16:21

Je sais qu'à Saint Briec il nous faut aller chercher un document à l'administration et cocher les matières puis le leur retourner, mais nous ne sommes que 70 à peine, à Rennes je pense qu'ils doivent être environ 300 donc les formalités sont peut être différentes au vu du nombre d'étudiants. Pour ma part je m'oriente vers le droit des affaires ou le droit fiscal, j'hésite encore.

Par **alex83**, le 17/07/2011 à 20:07

Bonjour,

Bienvenue à vous.

Par **fidjisse**, le 17/07/2011 à 20:14

meri beaucoup !